

## S'inscrire au TOEIC et TFI officiel à l'ESA

### TOEIC Listening and Reading – Institutional Program

### TFI Test de Français International

#### Procédure

L'inscription à une session TOEIC ou TFI à l'ESA se fait **individuellement** et **uniquement** via un **formulaire d'inscription** en ligne, en trois étapes et **environ 4 semaines avant l'examen** :

Pour s'inscrire, l'adresse est la suivante : <https://toEIC.groupe-esa.fr>

1. Remplir le formulaire en ligne en indiquant une **adresse mail valide** qui permet à l'étudiant de :
  - a. recevoir la convocation au test TOEIC ou TFI.
  - b. recevoir son résultat dans un délai d'environ 10 jours après la session.
2. **Paiement par carte bancaire pour valider l'inscription.**
3. Un **mail automatique de convocation** lui est envoyé avec toutes les conditions de passage du test, à lire attentivement et à respecter scrupuleusement.

#### Conseils :

- ne pas attendre la date limite pour s'inscrire au risque de ne plus avoir de places. La **clôture des inscriptions est de 14 jours avant chaque session.**
- **Tout désistement post inscription ou absence à l'examen ne donnera pas lieu à un remboursement !**

**Nombre de candidats maximum pour chaque session TOEIC ou TFI: 90 et minimum : 10 inscrits.**

#### Tarifs :

- Le premier passage d'un test d'anglais est pris en charge par l'ESA pour les étudiants ayant l'obligation de passer un examen externe d'anglais (TOEIC, TOEFL ou autre) pour obtenir leur diplôme. Même pour le TFI.
- Les autres passages du TOEIC (2<sup>ème</sup> fois et suivantes) sont à la charge de l'étudiant, soit 60 € à régler **par carte bancaire en ligne**. Le tarif pour les redoublants est 60 €. Même pour le TFI.
- Pour les étudiants extérieurs à l'ESA, le tarif est 65 €.

#### PASSAGE DU TEST TOEIC par un étudiant ESA dans un autre établissement que l'ESA :

Les étudiants ESA ont la possibilité de passer le TOEIC à l'ESEO à condition qu'aucune date ESA ne convienne.

L'ESEO gère son propre TOEIC, l'étudiant devra s'inscrire lui-même en contactant directement l'établissement (inscription en ligne). Dans ce cas, l'étudiant doit régler l'inscription auprès de l'établissement où il s'est inscrit et l'ESA le rembourse, à hauteur de 60 euros, au regard des **justificatifs suivants à fournir** :

- un imprimé « note de frais » disponible à l'ESA
- la facture liée au passage de l'examen,
- un extrait du relevé de comptes bancaires qui prouve le paiement,

- un RIB pour le remboursement.

Ces justificatifs seront à présenter à Sylvie MICHAUD, Responsable des Langues, bureau 2937.

**Lorsque l'étudiant reçoit son attestation individuelle de score TOEIC, il devra présenter l'original à l'assistante du programme concerné à l'ESA qui certifiera la véracité du document.**

### **PASSAGE DU TEST TOEIC à l'ESA par les étudiants d'autres écoles du réseau :**

Le tarif qui s'applique est celui pour les « extérieurs », soit 65 euros, à régler par carte bancaire. Les étudiants des autres écoles devront venir chercher leur attestation individuelle de score au bureau 3826 à l'ESA et présenter l'original à l'établissement où ils étudient.

### **Résultats au test TOEIC ou TFI:**

L'adresse mail indiquée dans le formulaire d'inscription en ligne permet à l'étudiant de recevoir son propre résultat. Environ 2 jours après ces résultats par mail, les étudiants peuvent **venir chercher leur « attestation individuelle originale de score TOEIC » au bureau 3826-Atelier des Langues**, même si l'étudiant ne valide pas le niveau d'anglais exigé.

**La remise des certificats TOEIC et TFI aura lieu à l'AdL (Atelier des Langues), les mercredis de 8h30-10h et les vendredis de 13h30h à 15h30.** Nous n'envoyons pas de diplômes/certificats par la poste.

Merci de respecter ces permanences pour ne pas perturber les périodes d'enseignement de l'ADL.

**ATTENTION : pour que l'on puisse vous remettre votre certificat, venez bien avec votre carte d'étudiant ou d'identité à jour.**

### **Inscription d'un élève à une session TOEIC ou TFI avec la mise en place d'aménagements spécifiques :**

L'ESA prend en compte les situations de handicap et peut envisager des aménagements pour permettre aux étudiants de passer un test TOEIC dans des conditions d'examen préconisées par ETS GLOBAL. Afin de pouvoir bénéficier de ces aménagements spécifiques, adaptés à chacun, les étudiants concernés par une situation de handicap ou de déficit doivent se déclarer auprès du référent handicap de l'ESA (Leicy PASTOR CORSO bureau 4270), notamment en apportant un **avis médical du SUMPPS : Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université d'Angers**, obtenu après une visite médicale avec un médecin universitaire. Cet avis médical, valable pour l'année scolaire en cours, précise les mesures d'aménagement proposées pour les examens, contrôles et concours aux étudiants en situation de handicap, d'une manière générale et des dispositions particulières pour le passage du TOEIC (partie orale et partie écrite).

Les étudiants concernés doivent contacter, **au moins 2 mois avant un test TOEIC**, Susana Pombo, bureau 3826-Atelier des Langues ou par téléphone : 0241235584, ou par mail : [s.pombo@groupe-esa.com](mailto:s.pombo@groupe-esa.com)

Une discussion permettra de mettre en place avec l'étudiant un aménagement du passage du test TOEIC adapté à sa situation en soumettant un dossier de demande d'aménagement à la mission-handicap de ETS GLOBAL.

### **Pièces jointes à cette procédure :**

- *calendrier commun des sessions TOEIC 2021-2022 (commun au réseau ESA et ESEO)*
- *coordonnées des responsables du TOEIC à contacter directement.*

**Pour tout complément d'information, consulter le site : [www.etsglobal.org](http://www.etsglobal.org)**